

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaines de  
compétences par thèmes

Sous matière :  
Aménagement du  
territoire

**OBJET :  
PARTICIPATION  
DE LA  
COMMUNE  
POUR L'ACHAT  
DE  
BATARDEAUX**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAL EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 04.12.2018

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 04.12.2018

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **18 DEC. 2018**

Séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents** : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO  
Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD  
Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline,  
GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François,  
BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal,  
BUSTOS Jean-Paul, LINOu Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL  
Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
M. SOL Philippe donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,  
Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme GIRAL Hélène,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,  
Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme CHABERT Sabine,  
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOu Stéphane,  
Mme CHOPIN Marie-Christine donne procuration à M. THOMAS Guy,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire : M. GRIMAUD Bernard,

Sur la ville de Castelnaudary, certaines habitations subissent des entrées d'eau  
dues essentiellement à deux causes distinctes :

- Soit suite à des pluies de très forte intensité qui ont pour conséquence  
un ruissellement important d'eau sur la chaussée pénétrant ainsi dans  
les habitations,
- Soit suite au débordement d'un cours d'eau.

Afin de protéger ces habitations, les propriétaires peuvent s'équiper de dispositif  
de type batardeaux.

Afin de contribuer à ces investissements, il est proposé au Conseil Municipal de  
mettre en œuvre un plan d'action permettant d'apporter un soutien financier aux  
foyers concernés. Les travaux éligibles seront ceux réalisés à partir du 1<sup>er</sup>  
janvier 2019.

Monsieur le Maire propose que cette aide soit équivalente à 50 % du montant facturé pour cet équipement mis en place par un professionnel et plafonné à 250€ par ouverture (porte d'entrée, portail de garage, porte-fenêtre) conformément au cahier des charges ci-joint.

La Commission Aménagement Territoire, sera chargée d'examiner les demandes de participations financières.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la participation de la ville à hauteur de 50 % du montant facturé pour cet équipement mis en place par un professionnel et plafonné à 250€ par ouverture (porte d'entrée, portail de garage, porte-fenêtre) conformément au cahier des charges ci-joint.

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 10 décembre 2018.



Le Maire,

  
Patrick MAUGARD